

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1754)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 344

présenté par

M. Philippe Vigier, M. Richard, M. Morin, M. Vercamer, M. Tahuaitu, M. Benoit, M. Borloo, M. de Courson, M. Demilly, M. Favennec, M. Folliot, M. Fritch, M. Fromantin, M. Gomes, M. Meyer Habib, M. Hillmeyer, M. Jégo, Mme Sonia Lagarde, M. Jean-Christophe Lagarde, M. Maurice Leroy, M. Pancher, M. Piron, M. Reynier, M. Rochebloine, M. Salles, M. Santini, M. Sauvadet, M. Tuaiva, M. Villain et M. Zumkeller

ARTICLE 11

Compléter l'alinéa 62 par les mots :

« , notamment à travers des points d'accès à l'information organisés dans les lycées. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à améliorer l'information des lycéens en matière de formation professionnelle.